

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE PROGRAMME SUR LES FOURNITURES ET ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX POUR LES SERVICES DE SANTÉ NON ASSURÉS (SSNA) - GTNO

Numéro de l'ICD et année financière : HC-P064 (2023-2024)

NOTE : Ce document présente les exigences en matière de rapports pour l'ICD no HC-P064. Il ne s'agit pas d'un modèle de rapport ni d'un outil de collecte de données. Le cas échéant, les modèles de rapport, les guides et les outils de collecte de données qui vous aideront à respecter vos exigences en matière de rapports vous seront fournis par votre bureau régional. Veuillez communiquer avec votre [bureau régional de la DGSPNI-SAC](#) si vous n'avez pas reçu de copie des documents, ou si vous avez des questions ou besoin d'aide.

Exigences du programme en matière de rapports :

Les rapports financiers ou d'activité de programme mentionnés ci-dessus doivent inclure les éléments de données ci-après pour chaque réclamation autorisée pour la période visée par le rapport :

1. Nombre total de réclamations réparties en fonction des critères suivants :
 - a. Communautés
 - b. Fournisseurs
 - c. Nom du client
 - d. Date de naissance
 - e. Numéro de soins de santé du territoire
 - f. Numéro d'identification du médicament ou description des fournitures et de l'équipement médicaux.
2. Montant total payé pendant la période visée par le remboursement.
 - a. Date d'envoi
 - b. Copie de toutes les feuilles de route et des documents de sauvegarde soutenant les frais des feuilles de route

Les rapports financiers et de programme doivent être envoyés au bureau régional.